



Prix de thèse du GDR Robotique

Règlement 2011

02 mai 2011

Préambule

Le prix de thèse du GdR Robotique cherche à distinguer des travaux de recherche effectués dans le cadre d'un doctorat obtenu pendant l'année 2010 apportant une contribution remarquable à l'un des grands thèmes considérés dans le cadre du GdR Robotique (voir <http://www.gdr-robotique.fr/structure.php>).

Article 1

Le GdR Robotique organise un prix annuel de thèse dans le domaine général de la Robotique.

Article 2

L'édition 2011 de ce prix s'adresse aux docteurs ayant soutenu leur thèse durant l'année civile 2010 dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Article 3

Un jury sélectionnera ce qu'il considère comme la meilleure thèse selon des critères d'excellence (originalité, importance et impact des résultats, qualité de la rédaction..., voir annexe 1). Il pourra s'il le souhaite distinguer jusqu'à deux accessits. Chaque thèse sera examinée par au moins deux membres du jury.

Article 4

Le jury sera composé (annexe 2) :

- de membres académiques du Comité Scientifique de Pilotage (CSP) du GdR ;
- des animateurs du Club de Partenaires du GdR, membres du CSP ;
- des présidents du même jury des années antérieures ;
- d'un représentant de chacun des Instituts INSIS et INS2I du CNRS.

Sous la responsabilité du directeur du GDR Robotique, le jury se dotera d'un Président en nommant, pour assurer cette fonction, une personnalité reconnue du monde universitaire ou du monde de l'entreprise.

Pour l'édition 2011, le jury sera présidé par Mr Claude BARROUIL.

Article 5

Les nominations seront annoncées et récompensées lors des Journées Nationales de la Recherche en Robotique qui se tiendront 19-21 Octobre 2011 à la Rochelle (<http://jnrr2011.irccyn.ec-nantes.fr/>) (A cette occasion, le lauréat sera invité à présenter ses travaux)

Article 6

Le règlement et le dossier de candidature sont accessibles sur le site du GDR Robotique :
http://www.gdr-robotique.fr/prix_these.php

Article 7

La sélection des candidats au prix de thèse du GDR Robotique est de la responsabilité des directeurs de laboratoire. Ces derniers sont invités à pré-sélectionner les thèses qui leur paraissent les meilleures (soit, si la qualité le justifie et selon la taille du laboratoire, de 1 à 3 dossiers par laboratoire).

Les pièces à fournir sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Certaines sont à **déposer sur le site du GdR** à partir du formulaire de candidature en ligne. Les autres sont à **envoyer par voie postale** à Philippe Bidaud, UPMC/ISIR, BC 173, 4 Place Jussieu, 75252 PARIS.

Pièces à envoyer sur le site du GDR Robotique sous forme d'un seul fichier zip	Pièces à envoyer par voie postale	Avis confidentiels à envoyer par voie postale directement par les personnes sollicitées
<ul style="list-style-type: none">• un curriculum vitae (1 à 2 pages max.)• le mémoire de thèse• les rapports de pré-soutenance de thèse• le rapport de soutenance• la liste des publications relatives au travail décrit dans la thèse ainsi que les acceptations éventuelles des articles non encore publiés	<ul style="list-style-type: none">• deux (2) exemplaires de thèse	<ul style="list-style-type: none">• avis du directeur de thèse (obligatoire)• avis du directeur de laboratoire (obligatoire)

Article 8

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **17 juin 2011** (fermeture du site et cachet de la poste). Tout dossier incomplet sera rejeté.

Annexe 1 : Formulaire d'évaluation

Ce formulaire est donné ici à titre indicatif pour illustrer les points sur lesquels portera l'évaluation des thèses. S'ils le pensent nécessaire, et afin d'éclairer le jury, les évaluateurs peuvent se réserver le droit d'amender ce formulaire.

Annexe 2 : Jury 2010

Prix de thèse du GDR Robotique

Grille d'évaluation

(Donnée à titre indicatif. Les éléments d'appréciation peuvent être amendés par les rapporteurs)

DOCTEUR

Nom

Prénom

TITRE DE LA THESE :

Date soutenance :

Durée de la thèse :

A - Apport scientifique

1. Problème traité dans cette thèse ?

2. Apport de cette thèse dans son domaine de recherche (1 = mineur → 4 = majeur)

1

2

3

4

3. Originalité

- Appréciation sur le caractère novateur des résultats :

- Un verrou scientifique ou technologique a-t-il sauté ?

B - Diffusion et valorisation des résultats

1. Appréciation de la qualité des publications relativement aux résultats obtenus.

- Les supports de publications (congrès ou revues) sont :
 - de haut niveau :

 - prestigieux :
- La qualité et la densité des résultats sont-elles en bonne relation avec le nombre de publications ?

- Les résultats ont-ils donné lieu à des conférences invitées ?

- Quel est le nombre moyen d'auteurs par publication significative ?
2. Valorisation de la recherche :
 - Les travaux présentés ont-ils eu des conséquences technologiques ou économiques ?
 - Ont-ils conduit à la réalisation de prototypes ou de logiciels ?
 - Ont-ils conduit à un ou plusieurs dépôts de brevets ?
 3. Les travaux présentés ont-ils un impact sur l'image de la spécialité ?

C - Qualité du mémoire :

1. La qualité rédactionnelle est (1 = passable → 4 = excellente) :

1 2 3 4

2. Le document peut-il servir de référence pour un enseignement dans le domaine concerné :
 - Au niveau de l'état de l'art dans le domaine concerné ?
 - Au niveau des résultats nouveaux présentés ?

D - Autres informations à porter à la connaissance du jury et remarques :

Appréciation générale :

- A proposer à la nomination ;
- A proposer éventuellement ;
- Ne pas proposer

Prix de thèse du GDR Robotique

Président :

Claude BARROUIL (ONERA)

Présidents des jurys 2008 et 2010 :

Claude LAURGEAU (Mines-ParisTech)

Bernard ESPIAU (INRIA Rhone-Alpes)

Jean-Claude GUINOT (ISIR, Paris)

Membres académiques du CSP* :

Philippe BIDAUD (ISIR, Paris)

Philippe BONNIFAIT (HEUDIASYC, Compiègne)

Nicolas CHAILLET (LAB, Besançon)

Raja CHATILA (LAAS, Toulouse)

François CHAUMETTE (INRIA-IRISA, Rennes)

François CHARPILLET (Loria, Nancy)

Etienne DOMBRE (LIRMM, Montpellier)

Dominique DUHAUT (Valoria, Vannes)

Philippe FRAISSE (LIRMM, Montpellier)

Grigore GOGU (LaMI, Clermont-Ferrand)

Christian LAUGIER (INRIA Rhone-Alpes)

Jean-Paul LAUMOND (LAAS, Toulouse)

Philippe MARTINET (LASMEA, Clermont-Ferrand)

Jean-Pierre MERLET (INRIA, Sophia Antipolis)

El Mustafa MOUADDIB (MIS, Amiens)

Jocelyne TROCCAZ (TIMC, Grenoble)

Stéphane VIOLLET (LAPS, Marseille)

Membre invité du CSP au titre du GDR MACS

Jonan ZETOUN (CReSTIC)

Membre industriel du CSP, animateur du Club de Partenaires :

Bruno PATIN (Dassault Aviation)

GUY CAVERO (BA SYSTÈME)

Membres représentant les institutions :

Michel DE MATHELIN : Chargé de mission INSIS.

Représentant de l'INS2I

** les directeurs de thèse de candidats au Prix de thèse ne siègeront pas dans le jury*